

Sécurité sociale/Commission mixte Gabon-France

Revisiter le contenu actuel



L'ambassadeur directeur général des Affaires juridiques internationale, Basile Edmond Lindoungou.



Les participants à l'ouverture des travaux, hier.

Photo : A.J.T

Photo : A.J.T

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

Vielle de 40 ans aujourd'hui, la Convention reliant le Gabon et la France en matière de traitement des pensions des travailleurs est au cœur des travaux d'une commission mixte. Les travaux ouverts hier et qui prendront fin demain, ont pour objet principal de revisiter et d'améliorer le contenu de cet accord.

LES parties prenantes à la commission mixte Gabon-France sur la Sécurité sociale au Gabon – à savoir le ministère en charge du Développement social et celui des Affaires étrangères, l'Ambassade de France, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la Caisse nationale d'assurance maladie et de garan-

tie sociale (namgs) et le CPPF) prennent part, depuis hier, au siège de la CNSS à Libreville, à un atelier de réflexion sur la Convention de sécurité sociale reliant les deux pays. Les assises, qui s'achèvent demain visent, entre autres objectifs, celui d'analyser cette convention bilatérale en matière de sécurité sociale, aujourd'hui vieille de 40 ans. Et aussi de préparer un cadre opérationnel de négociation pour une application, sans ambiguïtés, des règles contenues dans les instruments dudit accord. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de l'ambassadeur directeur général des Affaires juridiques internationale, Basile Edmond Lindoungou et, du chef de division des Affaires communautaires et internationales au ministère des Solidarités et de la Santé de France, Fran-

çois Brillanceau. Occasion pour le représentant de la partie française de préciser: "il s'agit de la gestion de la convention bilatérale de sécurité sociale dont la vocation est de permettre la mobilité des travailleurs d'un territoire à un autre. Pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de frontière sur le plan de la sécurité sociale entre nos deux Etats. La révision de l'instrument qu'est la convention qui permet cette mobilité entre les deux territoires s'inscrit dans cette logique. Car le souci ici, est de faire en sorte que les institutions nationales se communiquent sur des éléments tels que les périodes de vieillesse, celles d'assurances acquises dans un sens comme dans l'autre. Pour permettre aux assurés de bénéficier des retraites qui soient conformes à leur carrière, pour des pensions de vieillesse tout à fait correctes, sans être handicapés

par le fait qu'ils ont exercé une mobilité". **DIFFICULTÉS.** La convention générale qui lie le Gabon et la France en matière de sécurité sociale a été signée en 1980 et réaménagée en 2000. "Les difficultés ? Il existe un mécanisme qu'on ne trouve pas dans d'autres conventions, qui permet de reverser les cotisations d'un assuré gabonais par exemple, dans le système national français. Mais on s'est aperçu, à l'usage, que c'est un dispositif qui pose des problèmes d'application et sur lequel il va falloir travailler collectivement pour envisager peut-être de nouvelles dispositions", a poursuivi l'expert français. A cela, il faut adjoindre des difficultés liées à l'absence de communication entre les parties. Sur le plan pratique, les experts notent que les procédures de paiement ne facilitent pas

l'exercice en coordination des droits des assurés. Au contraire, elles compliquent la liquidation des pensions. Les échanges attendus à ce sujet permettront d'évaluer la situation et lever l'équivoque. En attendant la clôture des travaux demain, les participants continuent à revisiter le contenu de l'accord. "Depuis 1980, il y a eu forcément des aspects qui n'ont pas été traités par la convention générale. Il s'agit donc de les adapter en signant soit des protocoles, soit des avenants (...) On en a signé pourtant, mais il y a d'autres restées en suspens. Voilà pourquoi, nous nous retrouvons. Pour voir comment nous pourrions régler ces questions de façon idoine", a indiqué, pour sa part, Basile Edmond Lindoungou.

Ici et ailleurs

• Ebola
La lutte contre les fausses croyances
L'armée des médecins et des ONG mobilisée contre le virus Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo a relancé la guerre aux résistances, aux dénis et aux fausses croyances qui retardent la victoire finale face à l'épidémie. Mardi après-midi, des notables de la ville de Beni sont descendus en urgence à la rencontre des habitants du quartier de Ndindi "devenu le principal foyer de l'épidémie avec 70% des 20 derniers cas rapportés". C'est ce que constatait mercredi le bulletin du ministère de la Santé qui fait état d'un bilan actualisé de 85 morts, avec quatre nouveaux décès après une relative accalmie, dont trois à Beni. "Quelques familles ont longtemps caché les personnes malades, ont refusé que les prestataires de soin amènent les malades au Centre de traitement d'Ebola et ont refusé d'être vaccinées.

• Science
Theranos, fin des activités ?
Theranos, start-up américaine qui prétendait révolutionner les analyses sanguines et qui a sombré dans une vaste escroquerie, va cesser d'exister, affirme le Wall Street Journal mercredi. La société tentera de rembourser, à l'aide de ses liquidités restantes, ses créanciers dans les mois à venir, selon le WSJ, qui dit avoir consulté un e-mail envoyé aux actionnaires de Theranos. La fondatrice de Theranos, Elizabeth Holmes, et Ramesh "Sunny" Balwani, ancien patron de la start-up, ont été inculpés en juin dernier pour une vaste escroquerie organisée et sophistiquée, aux dépens d'investisseurs, de médecins et de patients. Les deux protagonistes savaient que leur système "avait des problèmes de fiabilité, ne permettait de faire qu'un nombre limité de tests et était plus lent que d'autres systèmes" sur le marché, avait alors affirmé la justice américaine.

Jeux-vidéos
Sujet d'une exposition à Londres
Bornes d'arcades, écrans géants, simulateurs et... Magritte: le prestigieux Victoria & Albert Museum de Londres propose à partir de samedi une vaste exposition consacrée à l'art dans les jeux vidéo. "Je pense que nous devrions autant nous intéresser aux jeux vidéo qu'à la littérature, à la musique, au cinéma", a déclaré Marie Foulston, commissaire de l'exposition. "Tout comme dans le cinéma, où vous avez d'énormes blockbusters hollywoodiens et du cinéma d'art et d'essai, c'est la même chose pour les jeux.

Rassemblés par F.S.L.

Société gabonaise de Transport/Mouvement d'humeur

Les agents encore en colère

P.M.M
Libreville/Gabon

PRES de deux cents agents d'exploitation et autres conducteurs de la Société gabonaise de transport (Sogatra) ont manifesté, hier, dans l'enceinte de leur société non loin du camp police. Ils revendiquent sept mois d'arriérés de salaire. Parents pour la plupart, ces agents disent ne plus pouvoir joindre les deux bouts. Et pour attirer l'attention de la tutelle qui semble désintéressée, ils ont décidé de lever le lièvre et de mettre la clé sous le paillason. « La situation devient difficile pour les agents de la Sogatra qui n'arrivent plus à supporter leurs charges respectives. Nous ne percevons pas nos salaires depuis sept mois. Et comme si cela ne suffisait pas, notre assurance maladie est sus-



Les agents de la Sogatra, hier, au siège de leur entreprise.



Conséquence, ils ont garé tous les bus en attendant le règlement de leurs dûs.

pendue depuis une semaine. Il y a des agents qui meurent à cause des problèmes financiers. Et à quelques semaines de la rentrée scolaire, nous ne sommes toujours pas sûrs de scolariser nos enfants faute d'argent », a fait savoir Justin Ovounga Pola, responsable-méthode à Sogatra. Pour mesurer l'ampleur

de leur détresse, les conducteurs et les techniciens de cette entreprise observent leur mouvement sans avoir recouru à leurs syndicats qui, selon eux, ne sont plus assez crédibles pour faire aboutir leur combat. Aussi dénoncent-ils, les pratiques et autres comportements peu orthodoxes à la fois de leurs structures syndi-

cales, de la direction et même de la tutelle. « Nous sommes agressés verbalement par les collaborateurs du ministre des Transports qui menacent de nous licencier parce que nous revendiquons nos droits. Nos syndicats ne se soucient pas de la situation du personnel. Ils sont de connivence avec la direction. Nous sommes tous

les jours au travail et remplissons nos tâches, mais sans salaire depuis plus de deux trimestres. Malgré cette bonne volonté, nous sommes laissés pour compte », a-t-il poursuivi. A noter que la suspension de cette grève est conditionnée, selon les agents grévistes, par le règlement de la moitié des arriérés.

Photo : Prissilla Moussavou Moufity

Photo : Prissilla Moussavou Moufity